

SYNDICAT INTERCOMMUNAL des Écoles De BERNAY-VILBERT et de COURTOMER

MAIRIE DE COURTOMER – PLACE DE L'ÉGLISE 77390 COURTOMER

Tél : 01.64.06.92.67 - Fax : 01.64.06.56.27

Mail : syndicatdesecolesbvc@orange.fr



PROTOCOLE TRANSPORT SCOLAIRE

Le syndicat intercommunal regroupe les communes rurales de [Bernay-Vilbert](#) et [Courtomer](#). L'école maternelle à Bernay, l'école élémentaire, la cantine et les services périscolaires à Courtomer. Les familles bénéficient d'un service de transport scolaire.

Le service est assuré par la compagnie Lozay.

LES HORAIRES

S7732004 - S10-RPI BERNAY-VILBERT - COURTOMER

| Commune | Point d'arrêt | Lm jv | Lm jv |
|----------------|------------------|-------|-------|
| BERNAY-VILBERT | ECOLE DE VILBERT | 08:00 | 12:45 |
| | ECOLE DE BERNAY | 08:05 | 12:50 |
| | SEGREZ | 08:07 | 12:52 |
| | POMPIERRE | 08:12 | 12:57 |
| COURTOMER | ECOLE | 08:15 | 13:00 |
| BERNAY-VILBERT | ECOLE DE BERNAY | 08:20 | 13:05 |
| | ECOLE DE VILBERT | 08:25 | 13:10 |
| | ECOLE DE BERNAY | 08:35 | 13:20 |
| Commune | Point d'arrêt | Lm jv | Lm jv |
| COURTOMER | ECOLE | 11:15 | 16:00 |
| BERNAY-VILBERT | ECOLE DE BERNAY | 11:35 | 16:20 |
| | ECOLE DE VILBERT | 11:40 | 16:25 |
| | ECOLE DE BERNAY | 11:50 | 13:35 |
| | SEGREZ | 11:52 | 16:37 |
| | POMPIERRE | 11:54 | 16:39 |
| COURTOMER | ECOLE | 11:55 | 16:40 |

LE TRAJET



LE ROLE DE L'ACCOMPAGNATEUR

SYNDICAT INTERCOMMUNAL des Écoles De BERNAY-VILBERT et de COURTOMER

MAIRIE DE COURTOMER – PLACE DE L'ÉGLISE 77390 COURTOMER

Tél : 01.64.06.92.67 - Fax : 01.64.06.56.27

Mail : syndicatdesecolesbvc@orange.fr

Le syndicat des écoles prévoit une personne accompagnatrice dès lors qu'un enfant d'école maternelle est susceptible de monter dans le bus.

En dehors du personnel du Syndicat des Écoles ou des équipes enseignantes, aucune autre personne n'est autorisée à monter dans le bus.

- Elle veille à ce que le voyage se déroule dans le calme, le respect des uns et des autres et le respect du matériel.
- Attentive aux paroles et aux comportements des enfants, elle reste disponible pour répondre à leurs questions et discussions.
- L'accompagnatrice s'assure que les enfants repartent bien avec une personne autorisée. S'ils repartent seuls, les parents devront fournir une attestation écrite.
- Elle fait descendre les enfants les uns après les autres en veillant à leur sécurité, qu'ils soient correctement habillés et qu'ils n'oublient rien. Les premiers à descendre sont les enfants situés à l'avant du véhicule pour finir par ceux qui se trouvent le plus au fond pour éviter les croisements dans l'allée centrale. Elle s'assure que tous les enfants soient descendus.
- Elle doit rester joignable à tout moment et doit prévenir immédiatement la directrice en cas d'incident (horaires, absence, accident, panne).
- Elle devra également communiquer les éventuelles altercations entre enfants.
Centre de loisirs Les Zigotos : 01 64 42 92 21
- Les personnes accompagnatrices se chargent de ce qu'il se passe dans le bus. En dehors du véhicule, les enfants ne sont plus sous leur responsabilité.
- Uniquement pour les enfants de l'école maternelle, l'accompagnatrice doit pointer les enfants présents dans le bus. Une feuille d'appel est prévue à cet effet.

Le nombre d'enfants qui descend doit correspondre au total des enfants pointés présents dans le bus.

ORGANISATION

TRAJETS DE 8H ET 12H45

- La personne accompagnatrice monte dans le bus à l'arrêt de l'école maternelle de Bernay.
- Les enfants de l'école élémentaire de Vilbert sont déjà installés.
- Les enfants de l'école élémentaire de la commune de Bernay montent et s'installent en laissant une rangée vide derrière le chauffeur pour les enfants de l'école maternelle montant aux arrêts de Segretz et de Pompierre.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL des Écoles De BERNAY-VILBERT et de COURTOMER

MAIRIE DE COURTOMER – PLACE DE L'ÉGLISE 77390 COURTOMER

Tél : 01.64.06.92.67 - Fax : 01.64.06.56.27

Mail : syndicatdesecolesbvc@orange.fr

- Arrivés à l'école de Courtomer, les élèves de l'école élémentaire descendent et se dirigent directement vers leurs enseignants.
- Une fois que tous les enfants de l'école primaire sont descendus, une animatrice monte dans le bus pour installer et attacher les enfants de l'école maternelle.
- L'accompagnatrice se place à l'entrée du bus et pointe sur sa fiche les enfants au fur et à mesure qu'ils montent dans le bus. En premier les enfants présents au péricolaire, puis les enfants accompagnés de leurs parents.
- Après avoir installé et attaché les enfants, l'animatrice recompte les enfants pour s'assurer du nombre exact avec l'accompagnatrice, puis descend du bus.
- A l'arrêt de Bernay, une seconde accompagnatrice monte dans le bus.
- A l'arrêt de Vilbert, la première accompagnatrice descend pour accueillir les élèves de l'école maternelle et les pointer sur sa feuille pendant que la seconde restée dans le bus les installe et les aide à s'attacher.
- A l'arrêt de Bernay, la première accompagnatrice descend devant la porte avant du bus pour aider les enfants à descendre et les diriger le long du mur où ils se rangeront pour patienter encadrés par une ATSEM. La seconde accompagnatrice passe dans l'allée centrale du bus pour les faire descendre au fur et à mesure. Elle les aide à détacher leur ceinture si besoin et veille à ce qu'ils n'oublient rien. La descente commence par l'avant du véhicule pour aller vers l'arrière afin d'éviter que les enfants ne se croisent dans l'allée.

A 13h00 la seconde accompagnatrice monte à Courtomer et assiste l'animatrice à l'installation des enfants, puis reste dans le bus jusqu'au dernier arrêt à Bernay à 13h20 en se plaçant derrière la dernière rangée d'enfants pendant le trajet.

Après avoir vérifié que le bus est entièrement vide, l'accompagnatrice rejoint les enfants et les compte. Le nombre doit correspondre aux enfants pointés sur la feuille de présence.

TRAJETS DE 11H15 ET 16H00

- L'accompagnatrice attend dans le bus que les enseignants de l'école primaire y conduisent les enfants.
- Pour faciliter la sortie, les enfants vont se regrouper en fonction du lieu où ils s'arrêtent. Ceux qui descendront à Vilbert vont s'installer sur les sièges coté chauffeur, le plus au fond possible pour laisser des places libres pour les élèves de maternelles qui monteront à Bernay et descendront également à Vilbert. Les primaires qui descendent à Bernay seront assis sur les fauteuils situés côté porte.
- L'accompagnatrice reste dans le bus pour veiller à la sécurité de tous lors de ce déplacement.
- A l'arrêt de Bernay, toute la rangée de primaires côté porte va descendre. Les enfants vont rejoindre leurs parents.

Même si l'accompagnatrice n'est plus responsable dès lors qu'ils ne sont plus dans le véhicule, elle doit s'assurer que chaque enfant reparte avec un de ses parents ou une personne autorisée par les parents s'il n'est pas autorisé à rentrer seul.

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL des Écoles
De BERNAY-VILBERT et de COURTOMER**

MAIRIE DE COURTOMER – PLACE DE L'ÉGLISE 77390 COURTOMER

Tél : 01.64.06.92.67 - Fax : 01.64.06.56.27

Mail : syndicatdesecolesbvc@orange.fr

Si toutefois un enfant n'est pas récupéré, il restera dans le bus pour être conduit à la cantine ou l'accueil de loisirs et ne sera pas confié à une autre personne non autorisée.

- Ensuite, les enfants de l'école maternelle vont monter dans le bus accompagnés par les enseignantes et les ATSEM. De la même façon, les enfants sont regroupés : derrière le chauffeur pour ceux qui descendent à Vilbert, coté porte pour ceux qui descendent à Courtomer, suivis des enfants qui seront pris en charge à l'accueil des Zigotos pour la cantine ou le goûter. Une seconde accompagnatrice monte dans le bus.
- A l'arrêt de Vilbert, la première accompagnatrice descend pour s'assurer que les enfants repartent bien avec un adulte autorisé, pendant que la seconde accompagnatrice fait descendre les enfants les uns après les autres en veillant à leur sécurité, qu'ils soient correctement habillés et qu'ils n'oublient rien.
- A l'arrêt de Bernay, la seconde accompagnatrice descend.
- Arrivés à Courtomer, les enfants qui repartent avec leurs parents ou une personne autorisée descendent en premier, puis les enfants inscrits à la cantine ou à l'accueil périscolaire seront pris en charge par une animatrice qui s'assure que tous les enfants sont bien là en les recomptant.

A 11h35 la seconde accompagnatrice monte à Bernay et assiste l'animatrice à l'installation des enfants, puis reste dans le bus jusqu'au dernier arrêt à Courtomer à 11h55 en se plaçant derrière la dernière rangée d'enfants pendant le trajet.

L'accompagnatrice vérifie que le bus soit entièrement vide.

Bonne route !